



de MEURTHE-ET-MOSELLE

6 décembre 2007

M. Jean-Marc DAP
Secrétaire Départemental

Communiqué de presse du SE-UNSA 54

CARTE SCOLAIRE 2008 : QUE NOUS CACHE-T-ON ?

Les mesures de la carte scolaire ne seraient rendues par l'Inspecteur d'Académie qu'après le 2^{ème} tour des prochaines élections municipales et cantonales.

Ceci est pour le moins **surprenant, choquant et inacceptable.**

Que cherche-t-on à nous cacher ?

Les directives ministérielles seront-elles si contraignantes que les mesures que devra prendre l'Inspecteur d'Académie constitueront une nouvelle coupe sombre dans les effectifs de nos écoles et nos collègues ?

Continuera-t-on encore longtemps à sacrifier l'avenir de nos élèves au titre de la réduction de la dette publique ? C'est ailleurs qu'il faut chercher les économies ? Où est l'ambition éducative ?

Jamais par le passé des arrêtés de carte scolaire n'ont été soumis aux résultats d'élections locales, à moins que l'on ne cherche à protéger des élus qui n'auraient pu éviter des fermetures de postes d'enseignants.

Ce type de calcul serait bien malhonnête car on voudrait dissimuler l'ampleur des ravages que l'on va créer.

Le SE-UNSA continuera à se battre pour que les décisions puissent être connues avant.

SE - UNSA

4, rue A. Mézières, BP 53365, 54015 NANCY Cedex

☎ 03 83 32 07 23 📠 03 83 37 16 38 ✉ Courriel : 54@se-unsa.org